

L-GAV – gut für alle
CCNT – bonne pour tous
CCNL – bene per tutti



15

Comptes annuels

de la commission de
surveillance de la CCNT
www.ccnt.ch



KPMG SA

Audit

Viaduktstrasse 42
CH-4002 Bâle

Case postale 3456
CH-4002 Bâle

Téléphone +41 58 249 91 91
Téléfax +41 58 249 91 23
Internet www.kpmg.ch

**Rapport de l'auditeur à la commission de surveillance sur les comptes annuels de
Office de contrôle de la CCNT, Bâle**

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Office de contrôle de la CCNT, comprenant le bilan, le compte de résultat et le compte d'exploitation et annexe pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2015.

Responsabilité de la gérance

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe à la gérance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la gérance est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.



*Office de contrôle de CCNT, Bâle
Rapport de l'auditeur
à la commission de surveillance
sur les comptes annuels 2016*

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, au règlement et au cahier de charges.

KPMG SA



Claudio Boller
Expert-réviseur agréé



Viktor Frank
Expert-réviseur agréé

Bâle, le 9 juin 2016

Annexe:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et du compte d'exploitation

BILAN

ACTIFS

le 31.12.2015

Actif circulant	
Liquidités	
Caisse	3'410.95
Compte postal	14'338'508.37
Comptes bancaires	7'325'630.55
Comptes bancaires EUR	296'399.00
Total Liquidités	21'963'948.87
Comptes de transfert	-3'932.30
Autres créances à court terme	-9'153.43
Actifs transitoires	2'146'275.37
Total Actif circulant	24'097'138.51
Actif immobilisé	
Immobilisations corporelles	
Installation et mobilier	1.00
Véhicules	285'731.68
Total Immobilisations corporelles	285'732.68
Total Actif immobilisé	285'732.68
Total Actif	24'382'871.19

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

le 31.12.2015

Capitaux étrangers	
Capitaux étrangers à court terme	
Créanciers (CCNT)	-925'201.72
Engagement envers le fonds d'exploitation	-500'000.00
Passifs transitoires	-25'500.00
Provisions à court terme CCNT	-1'620'593.20
Provisions à court terme Formation et perfectionnement	-5'246'408.20
Total Capitaux étrangers à court terme	-8'317'703.12
Capitaux étrangers à long terme	
Provisions Formation et perfectionnement	-11'916'193.90
Total Capitaux étrangers à long terme	-11'916'193.90
Total Capitaux étrangers	-20'233'897.02
Capitaux propres	
Capital reporté	-3'759'092.00
Résultat	-389'882.17
Total Capitaux propres	-4'148'974.17
Total Passifs	-24'382'871.19

COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes d'exploitation	2015
Recettes de contributions aux frais d'exécution de la convention	
Contributions de salariés	7'359'540.01
Contributions d'employeurs	899'848.44
Autres recettes	16'173.85
Sanctions	234'525.10
Défraiement de l'office de contrôle	8'000.00
SECO Contrôle de l'emploi, Mesures d'accompagnement	258'100.00
Total Recettes de contributions aux frais d'exécution de la convention	8'776'187.40
Recettes de contributions pour formation et perfectionnement	
Contributions de salariés	9'435'307.70
Contributions d'employeurs	1'153'651.84
Total Recettes de contributions pour formation et perfectionnement	10'588'959.54
Autres recettes	
Autres recettes opérationnelles	9'037.00
Recettes financières	6'009.08
Total Autres recettes	15'046.08
Dissolution de régularisations de contributions	-220'000.00
Total Recettes d'exploitation	19'160'193.02
Charges d'administration	
Charges de personnel	-227'616.60
Charges d'administration et d'informatique	
Locaux	-18'975.51
Véhicules	-14'223.51
Assurances de choses	-908.84
Recouvrements de créances	-169'670.90
Total Charges d'administration et d'informatique	-203'778.75
Autres Charges opérationnelles	
Charges de la commission de surveillance	-296'894.15
Système informatique	-11'867.16
Autres charges administratives	-8'818.75
Frais	-8'326.00
Projet Certification ISO	-50'000.00
Total Autres Charges opérationnelles	-375'906.06
Amortissements	-29'528.09
Total Charges d'administration	-836'829.51

Charges d'exécution de la convention	2015
Charges pour prestations de tiers	-41'401.15
Charges de personnel	-1'943'501.16
Autres Charges opérationnelles	
Locaux	-75'649.02
Véhicules	-78'229.31
Assurances de choses	-908.84
Système informatique	-112'738.00
Autres charges opérationnelles	-127'517.65
Frais	-115'999.15
Total Autres Charges opérationnelles	-511'041.96
Amortissements	-162'404.50
Versements aux partenaires sociaux pour exécution de la convention	
Total employeurs	-1'100'000.00
Total salariés	-1'100'000.00
Total Versements aux partenaires sociaux	-2'200'000.00
Total Charges d'exécution de la convention	-4'858'348.76
Charges de conseil et consultation juridique	2015
Charges de personnel	-388'018.09
Autres Charges opérationnelles	
Locaux	-68'185.32
Assurances de choses	-908.84
Système informatique	-23'734.32
Autres charges opérationnelles	-77'960.65
Total Autres charges opérationnelles	-170'789.13
Total Charges de conseil et consultation juridique	-558'807.22
Charges pour formation et perfectionnement	
Charges de personnel	-144'814.95
Autres Charges opérationnelles	
Locaux	-11'132.30
Assurances de choses / recouvrements de créances	-908.84
Système informatique	-11'867.16
Autres charges opérationnelles	-8'818.75
Communication et marketing	-6'713.00
Frais	0.00
Autres Charges opérationnelles	-39'440.04
Formation et perfectionnement	
Prise en charge de coûts de cours et d'examens	-1'260'746.30
Prise en charge de coûts pour absence au poste de travail	-690'845.50
Administration externe	-279'000.00
Coûts de formation non couverts	-250'000.00
Constitution / dissolution de provisions	0.00
Total Coûts de formation et perfectionnement	-2'480'591.80
Versements aux partenaires sociaux pour formation et perfectionnement	
Total employeurs	-2'354'000.00
Total salariés	-2'017'986.00
Total Versements aux partenaires sociaux	-4'371'986.00
Total Charges de formation et perfectionnement	-7'036'832.79

Autres charges	2015
Autres Charges diverses	-2'911.05
Charges financières	-46'411.94
Total Autres charges	-49'322.99
Projets	
Projet nouveau champ d'application	
Charges pour matériel et services	
Charges de personnel	-129'176.88
Autres charges d'exploitation	-26'340.27
Charges d'administration et d'informatique	-70'322.01
Autres charges opérationnelles	-14'764.05
Total Projet nouveau champ d'application	-240'603.20
Projet nouvelle informatique	
Programmation, gestion du projet, conseil	-666'672.63
Charges de personnel	-16'455.62
Autres charges d'exploitation	0.00
Charges d'administration et d'informatique	-28'234.58
Autres charges opérationnelles	-4'409.38
Total Projet nouvelle informatique	-715'772.21
Projet Communication	2015
Charges pour marketing et services	-397'823.57
Charges de personnel	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00
Charges d'administration et d'informatique	-19'433.58
Autres charges opérationnelles	-4'409.38
Total Projet Communication	-421'666.53
Total Projets	-1'378'041.94
Compte de résultat	
Formation et perfectionnement (F+P)	
Total Charges Formation et perfectionnement	-7'036'832.79
Total Recettes Formation et perfectionnement	10'588'959.54
Résultat avant constitution / dissolution de provisions F+P	3'552'126.75
Dissolution de provisions	-3'552'126.75
Résultat Formation et perfectionnement	0.00
Exécution, conseil, projets	
Total Charges exécution, conseil, projets	-7'681'350.41
Total Recettes exécution, autres recettes	8'571'233.48
Résultat exécution, conseil, projets	889'883.06
Versement au fonds d'exploitation	-500'000.00
TOTAL RÉSULTAT DE L'EXERCICE	389'883.07

Informations générales

Le champ d'application de la Convention collective nationale de travail (CCNT) pour l'hôtellerie-restauration suisse a été étendu par Arrêtés du Conseil fédéral du 19 novembre 1998 (arrêté initial) et du 26 novembre 2013 pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2017.

La Commission de surveillance est une société simple au sens des art. 530 ss CO, sans but lucratif, dont le siège se trouve à Bâle.

Les associations contractantes sont de la part des employés :

- Hotel & Gastro Union
- Syna
- Unia

et de la part des employeurs :

- GastroSuisse
- hotelleriesuisse
- SCA Swiss Catering Association

L'office de contrôle a pour tâches de vérifier le respect des dispositions de la Convention collective de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse, d'informer les travailleuses et les travailleurs assujettis et d'octroyer à des tiers des renseignements au sujet de la CCNT.

Par ailleurs, la CCNT soutient la formation et le perfectionnement en cours d'emploi des collaboratrices et collaborateurs obligatoirement assujettis à la CCNT, en prenant en charge une partie des coûts de la formation et de la compensation du salaire.

En moyenne annuelle, l'office de contrôle a occupé en 2015 un total de 21 collaboratrices et collaborateurs (postes exprimés à plein temps).

Principes importants d'évaluation et d'établissement du bilan

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse sur la présentation des comptes et aux règles édictées par le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO (directives de novembre 2014). Les principes importants appliqués pour l'établissement du bilan et l'évaluation qui ne sont pas réglés dans le Code des obligations et dans les directives du SECO sont décrits ci-après.

Régularisations des contributions aux frais d'exécution

Les contributions aux frais d'exécution sont déclarées et payées chaque année par chaque établissement. La déclaration est effectuée en décembre de chaque année. Les régularisations (exercice d'imputation) font l'objet d'une évaluation prudente de la Commission de surveillance sur la base de valeurs empiriques.

Recettes provenant des employeurs et des employés organisés et non organisés

Les recettes provenant des employés et des employeurs sont indiquées comme montant total pour chacune de ces deux catégories. Dans l'annexe, une distinction est faite entre employeurs et employés organisés ou non sur la base de quorums.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire déterminé en fonction de la durée d'utilisation économique attendue.

INDICATIONS CONCERNANT LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION

BILAN

Actifs de régularisation

Comptes 2016	1'547.70
Contributions aux frais d'exécution en décembre	124'727.67
Régularisations pour les contributions 2015	2'020'000.00
	2'146'275.37

Provisions à court terme de la CCNT

Site Internet, application, etc.	50'000.00
TED	650'000.00
Vacances non prises	210'000.00
Nouveau champ d'application	300'000.00
Communication	116'188.10
Litiges juridiques	44'405.10
Prévoyance professionnelle LPP	50'000.00
Nouvelle salle de séances	50'000.00
Ancienneté	100'000.00
Certification ISO	50'000.00
	1'620'593.20

Provisions à court terme formation et perfectionnement

Montants budgétaires 2015 encore non utilisés	5'842'181.75
---	---------------------

Provisions formation et perfectionnement

Progresso	850'000.00
Formation professionnelle	250'000.00
Concept de perfectionnement	800'000.00
Montants budgétaires 2015 non utilisés	9'262'620.35
	11'162'620.35

COMPTE D'EXPLOITATION

Exécution de la Convention : recettes de contributions d'employés (base : quorums)

Travailleurs organisés (16 %)	1'177'526.40
Travailleurs non organisés (84 %)	6'182'013.61
	7'359'540.01

Exécution de la Convention : recettes de contributions d'employeurs (base : quorums)

Employeurs organisés (90 %)	809'863.59
Employeurs non organisés (10 %)	89'984.84
	899'848.43

Formation et perfectionnement : recettes de contributions d'employés (base : quorums)

Travailleurs organisés (16 %)	8'491'776.93
Travailleurs non organisés (84 %)	943'530.77
	9'435'307.70

Formation et perfectionnement : recettes de contributions d'employeurs (base : quorums)

Employeurs organisés (90 %)	1'038'286.66
Employeurs non organisés (10 %)	115'365.18
	1'153'651.84

Encaissement

Charges d'encaissement des contributions	32'001.55
Charges de recouvrement de créances	137'669.35
	169'670.90

Charges de la Commission de surveillance

Séances ordinaires	104'254.05
Séances supplémentaires	45'257.00
Président, séances/supplémentaires	67'384.40
Frais divers	63'078.70
Rapport de gestion	16'920.00
	296'894.15

Annexe aux comptes annuels 2015 de la Convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration

Versements aux partenaires sociaux pour l'exécution de la Convention

Hotel & Gastro Union	570'000.00	
Unia	330'000.00	
Syna	200'000.00	
Total employés		1'100'000.00
GastroSuisse	550'000.00	
hotelleriesuisse	403'370.00	
SCA Swiss Catering Association	146'630.00	
Total employeurs		1'100'000.00
		2'200'000.00

Versements aux partenaires sociaux pour la formation et le perfectionnement

Hotel & Gastro Union	1'926'000.00	
Unia	86'030.00	
Syna	5'956.00	
Total employés		2'017'986.00
GastroSuisse	1'177'000.00	
hotelleriesuisse	863'000.00	
SCA Swiss Catering Association	314'000.00	
Total employeurs		2'354'000.00
		4'371'986.00

L'office de contrôle ne rembourse aucun montant à des employeurs et des employés organisés.

L'office de contrôle n'alloue aucun montant à des commissions paritaires régionales.

Annexe aux comptes annuels 2015 de la Convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration

Utilisation, par les partenaires sociaux, des montants alloués
(conformément aux indications des partenaires sociaux)

GastroSuisse	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	1'156'110	18'566'296
Versement de la CCNT	550'000	1'177'000
Hotel & Gastro Union	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	1'472'999	4'629'974
Versement de la CCNT	570'000	1'926'000
hotelleriesuisse	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	707'241	2'285'538
Versement de la CCNT	403'370	863'000
SCA Swiss Catering Association	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	255'300	988'800
Versement de la CCNT	146'630	314'000
Syna	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	481'550	23'824
Versement de la CCNT	200'000	5'956
Unia	Exécution de la Convention	Formation et perfectionnement
Charges affichées	3'824'902	409'663
Versement de la CCNT	330'000	86'030

Formation et perfectionnement

Les collaboratrices et collaborateurs dont les rapports de travail sont obligatoirement assujettis à la CCNT au moment de leur inscription à un cours de formation ou de perfectionnement bénéficient d'une aide financière de la CCNT.

Les coûts de la formation (coûts d'écologie, charges administratives, coûts des moyens didactiques ainsi qu'éventuels émoluments d'examens) de même que la compensation du salaire sont couverts en grande partie au moyen des contributions aux frais d'exécution de la CCNT et des subventions cantonales.

En règle générale, la personne qui s'inscrit à un cours paie une taxe d'inscription s'élevant à 20 % des coûts. Si la formation ou le perfectionnement est suivi avec succès, la moitié de la taxe d'inscription est remboursée.

Pendant les jours de participation à un cours de formation ou de perfectionnement, l'établissement paie le salaire ordinaire à la collaboratrice ou au collaborateur. Ce montant fait l'objet d'une compensation. Le montant journalier de la compensation du salaire dépend du stage de formation suivi.

Actuellement, les stages de formation suivants bénéficient d'un soutien :

- Progresso pour le personnel sans formation
- Formations initiales en cours d'emploi avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
- Formations initiales en cours d'emploi avec certificat fédéral de capacité (CFC)
- Formations en cours d'emploi avec maturité professionnelle fédérale
- Examens professionnels fédéraux
- Examens professionnels supérieurs fédéraux

Les montants budgétisés mais non utilisés sont alloués à des provisions. Ces provisions sont ensuite utilisées pour la couverture des coûts en cas de dépassements du budget.

Projets

Nouveau champ d'application

Le champ d'application de la CCNT pour les hôtels, restaurants et cafés a été redéfini avec la déclaration de force obligatoire générale (DFOG) du 26 novembre 2013. Il s'ensuit que de nouveaux domaines de l'hôtellerie et de la restauration sont assujettis en vertu de nouvelles règles. Des examens systématiques sont maintenant en cours à leur sujet.

Pour ne pas surcharger l'organisation existante, un projet spécifique a été mis en place, avec un chef de projet et des auxiliaires, pour procéder auprès des établissements aux clarifications nécessaires. Une décision relative à l'assujettissement peut être prise après ces clarifications. Seuls les établissements nouvellement assujettis de cette manière sont intégrés dans le système en place (contributions aux frais d'exécution, contrôles par sondages, plaintes, etc.).

Nouvelle informatique

Conjointement avec une entreprise informatique (Comgate Solutions AG, Berne) et avec l'aide d'un chef de projet externe, une solution informatique complètement nouvelle est développée pour l'office de contrôle, en remplacement du système précédent qui date de 1998 et a atteint ses limites de capacités.

L'ensemble du processus de contrôle se déroule désormais sur la base de Workflows clairement définis. Les annonces, les rapports, etc., sont élaborés sous forme électronique à partir de modèles. Pendant un contrôle, l'inspecteur dispose sur place du soutien du système, en ce sens que toutes les indications et tous les dossiers de la base de données sont disponibles sous forme numérique et peuvent être utilisés automatiquement. Dans quelque 80 % des cas, le rapport de contrôle concernant l'établissement peut être rempli et imprimé sur place et être remis à l'employeur avec les explications nécessaires. Tous les documents produits sont classés automatiquement dans le DMS (Data Management System).

Il s'ensuit une amélioration importante de l'assurance-qualité des contrôles, vu que l'ensemble des inspectrices et inspecteurs procèdent aux contrôles selon le même schéma, enregistré dans le système.

Communication

La campagne « CCNT : bonne pour tous » augmente le taux de notoriété de la Convention collective de travail auprès des employés et des employeurs, dans le but d'en améliorer l'application.

La campagne « Formations CCNT » a pour objectif d'informer les employés et les employeurs sur les formations et les perfectionnements bénéficiant du soutien de la CCNT. Elle met en avant les avantages pour l'établissement et pour le développement des collaboratrices et collaborateurs. Les premières activités publicitaires portent actuellement sur les stages de formation destinés au personnel d'exploitation sans formation professionnelle, l'objectif étant de toucher aussi le personnel sans formation spécifique.

Fonds d'exploitation de l'office de contrôle

Fonds dédié à la couverture des périodes sans convention (coûts de l'office de contrôle et de la formation), respectivement à la liquidation de l'office de contrôle en cas de cessation définitive de l'activité

BILAN		le 31.12.2015	
Caisse, poste, banque	4'194'642.37		
Titres	<u>1'083'821.05</u>		
Total liquidités et titres	5'278'463.42		
Créances	<u>28'096.75</u>		
Total Actifs circulant	5'306'560.17	Capitaux propres	5'306'560.17
 COMPTE DE RÉSULTAT		 le 31.12.2015	
Charges financières	<u>-4'420.31</u>		
Total Charges	-4'420.31		
Produits financiers	4'808.55		
Mise de fonds	<u>500'000.00</u>		
Total Produits	504'808.55		
Excédent	500'388.24		

HOTEL & GASTRO
UNION
depuis 1886

syna

UNiA
Le Syndicat.

SCA
SwissCateringAssociation

GASTRO SUISSE
Pour l'Hôtellerie et la Restauration

hotelleriesuisse
Swiss Hotel Association